

merci !



Lucas

Ingénieur Ensimag
promotion 2029

Soutenez l'Ensimag en nous
versant votre taxe d'apprentissage
et
permettez à Lucas de vivre son rêve.

Grenoble INP - Ensimag

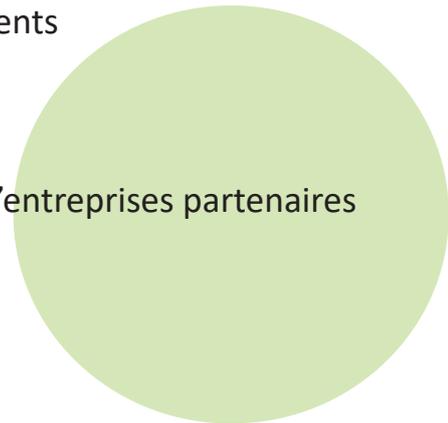
forme depuis plus de 50 ans des ingénieurs de haut niveau
en informatique et mathématiques appliquées,
spécialistes du numérique



> Ensimag



- 8000 diplômés dans tous les secteurs d'activité et sur les 5 continents
- 280 diplômés par an
- 96% Taux net d'emploi à 6 mois (diplômés 2017)
- 100% de nos élèves réalisent une expérience à l'étranger
- 150 enseignants chercheurs et intervenants, dont certains issus d'entreprises partenaires



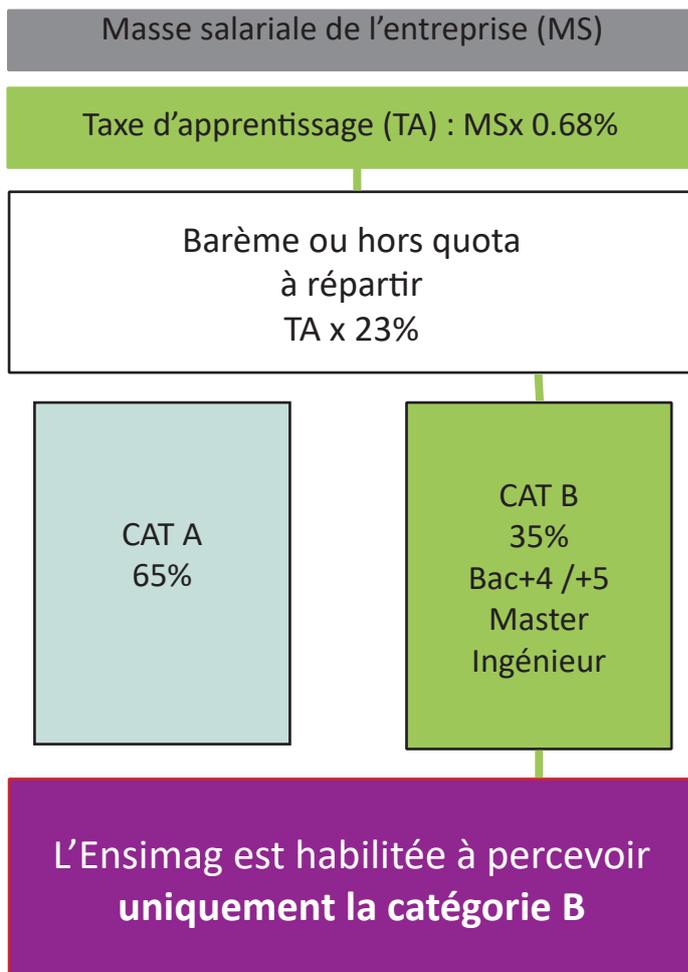
> Pour verser votre taxe d'apprentissage à l'Ensimag

1/ Indiquez sur le bordereau taxe d'apprentissage de votre organisme paritaire collecteur agréé la contribution demandée pour ***l'Ensimag dans la catégorie B du barème*** (seule catégorie possible pour l'Ensimag)

2/ Mentionnez le numéro d'UAI de l'Ensimag :
0383399N

3/ Indiquez précisément l'adresse de l'école :
Grenoble INP - Ensimag
Domaine Universitaire
38402 Saint Martin d'Hères

Il est important de communiquer à l'OPCA le numéro d'UAI de l'Ensimag, qui est un numéro officiel et unique permettant d'identifier sans ambiguïté notre école.



Contact

Service des relations entreprises
CESARANO Oarda

Tél. 04 76 82 72 40

taxe-apprentissage@ensimag.fr

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'INFORMATIQUE ET DE
MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES
681 rue de la Passerelle - Domaine universitaire
F-38402 Saint-Martin-d'Hères - France
Tél. +33 (0)4 76 82 72 00
<http://ensimag-grenoble.inp.fr>